

Séance publique du 9 août 2023

| | |
|---------------|---|
| Présent(e)s: | Thill Eric – bourgmestre Zeimes Jean-Paul, Pfeiffer Susi – échevins Duarte Fonseca Kevin, Kries Tessy, Ley Monique, Lopes Medina Alcinda, Schloesser Alexis, Wohl Sandy – conseillers Weis Yves – secrétaire communal |
| Absent(e)(s): | néant |

Le CONSEIL COMMUNAL décide :

1. **unanimement (en procédant par vote secret)** de désigner les délégué(e)s suivant auprès des syndicats intercommunaux et des autres entités ou associations

| Dénomination du syndicat / de l'entité / de l'association | Représentant(e)(s) de la commune de Schieren |
|--|--|
| Syndicat intercommunal « Nordstad » | Eric Thill et Jean-Paul Zeimes |
| Syndicat intercommunal « SIDEC » | Eric Thill |
| Syndicat intercommunal « SIDEN » | Eric Thill |
| Syndicat intercommunal « SICONA-Centre » | Jean-Paul Zeimes |
| Syndicat intercommunal « DEA » | Alexis Schloesser |
| Conservatoire « CMNord » | Susi Pfeiffer |
| Comité de prévention intercommunal de police | Eric Thill et Jean-Paul Zeimes |
| Commission de surveillance piscine « Nordpool » | Tessy Kries |
| Comité de pilotage Natura 2000 – Atert/Warkdall | Jean-Paul Zeimes |
| CIGR « Nordstad » | Eric Thill |
| Nordstad Aktiv + (Inter-Actions) | Monique Ley |
| Commission de surveillance de l'Association Luxembourg Alzheimer | Susi Pfeiffer |
| Nordstadjugend | Susi Pfeiffer et Kevin Duarte Fonseca |
| Égalité des chances | Sandy Wohl |
| Creos | Eric Thill |
| Intégration | Alcinda Lopes Medina |
| 3 ^{ème} âge | Monique Ley |
| Transports publics | Jean-Paul Zeimes |

2. unanimement de répartir le supplément de 9 heures de congé politique hebdomadaire entre les membres du conseil communal comme suit :

- Monsieur Eric Thill, bourgmestre : 7 heures de congé politique supplémentaires
Total : $13 + 7 = 20$
- Madame Susi Pfeiffer, échevine : 2 heures de congé politique supplémentaires
Total : $7 + 2 = 9$

3. unanimement d'approuver la convention de mise en œuvre du « Pacte Logement 2.0 » conclue entre le Ministre du Logement et le collège des bourgmestre et échevins en date du 26 juillet 2023.

4a. unanimement d'approuver deux actes notariés (cessions gratuites) avec la société anonyme C.D.P. concernant des fonds sis au lieu-dit « Route de Luxembourg ».

5a. avec 8 voix pour et 1 abstention (Madame Kries Tessy) d'approuver la convention conclue le 20 juillet 2023 entre le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Schieren et Monsieur Jean Nicolas Mohr ayant principalement pour objet l'agrandissement (à raison de 2,5 ares) de l'étang existant au lieu-dit « Auf dem Lehberg » à Schieren, numéro cadastral : 302/6324.

5b. unanimement d'approuver l'avenant à la convention d'exécution du PAP « Kiselbaach » conclue en date du 21 juillet 2023 entre le collège des bourgmestre et échevins, la société Schaus SA, siégeant à L-2149 Luxembourg, Rue Emile Metz, n°23, représentée par Monsieur Paul Schaus et Monsieur Ferrari Marco, demeurant à L-9125 Schieren, Route de Luxembourg, n°60, consistant en l'ajustement de l'article 13 visant à revoir les différentes étapes de réalisation dudit projet.

6. unanimement d'approuver divers contrats de concession au cimetière de Schieren.

Remarque générale :

Le présent rapport reproduit brièvement les décisions formelles prises par le conseil communal en sa séance du 9 août 2023.

Les indications susvisées sont données sans engagement et sous toutes réserves.

En cas d'incohérence, d'erreur ou de divergence, seules les délibérations dûment signées par la majorité des membres du conseil communal font foi.

Schieren, le 17 août 2023
Le collège des bourgmestre et échevins